

REPUBLIQUE TOGOLAISE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

\*\*\*\*\*

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE (PDGM)

.....

Original  
01/11/2017

# RAPPORT FINAL

## PREMIERE SESSION DU FORUM DE REDEVABILITE DES COMPTES DANS LE SECTEUR MINIER AU TOGO

---

### Destinataire

Projet de Développement et de Gouvernance minière  
(PDGM)

[pdgm.mme@gmail.com](mailto:pdgm.mme@gmail.com)

---

### Présenté par :

Dr Jean-Aimé KOMBATE Kangnaguidjoa  
Socio-Economiste  
2941 Avenue de la Chance, Agbalépédo, LOME-TOGO  
Tél : (+228) 90 04 63 92/22 35 13 21  
E-mail : [jkombate@hotmail.com](mailto:jkombate@hotmail.com) / [jkombate@gmail.com](mailto:jkombate@gmail.com)

Juillet 2017

# SOMMAIRE

Introduction.....	3
<b>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....</b>	<b>3</b>
<b>2. RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU FORUM DE REDEVABILITE .....</b>	<b>5</b>
<b>3. OBJECTIFS DE LA PREMIERE SESSION DU FORUM DE REDEVABILITE.....</b>	<b>5</b>
<b>4. RESULTATS ATTENDUS DE LA PREMIERE SESSION DU FORUM DE REDEVABILITE .....</b>	<b>6</b>
<b>5. METHODOLOGIE ET PROJET DE CHRONOGRAMME .....</b>	<b>6</b>
<b>6. COMPTE RENDU DE LA SESSION .....</b>	<b>8</b>
Conclusion – Recommandations et Perspectives.....	20
Annexes.....	21

## **Introduction**

Dans le cadre du renforcement des capacités et des systèmes de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier au Togo, un projet dénommé Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM) au Togo a été lancé en 2016. Pour atteindre ses objectifs, ce projet a entrepris l'établissement d'un forum de redevabilité en vue d'en évaluer l'impact de ses activités.

L'établissement d'un forum de redevabilité sociale dans le secteur des mines au Togo vise la création d'une tribune libre d'expression des besoins, des questionnements et des propositions constructives autour de la gouvernance minière. Ce forum a pour but de renforcer l'action des parties prenantes (Organisations de la Société Civile telles que les ONGs, Associations, Syndicats et médias, le Gouvernement et les Industries Extractives) pour une meilleure transparence dans le secteur et une meilleure amélioration des conditions de vie des populations en général et pour une meilleure perception des impacts environnementaux de l'exploitation minière par les populations locales concernées en particulier.

Il vise par ailleurs à renforcer le sentiment de responsabilité sociale et sociétale des industries extractives, à améliorer l'image de marque de celles-ci, souvent écornée par une mauvaise perception des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources minières par les populations. Il se veut en outre, un outil d'aide à la décision concertée pour accompagner le développement des localités à fort potentiel minier.

Le présent rapport rend compte des activités de la première session de ce forum. Il relate dans un premier temps le contexte, la justification, les objectifs et les résultats attendus de cette session, avant de présenter dans un second temps les principaux résultats obtenus.

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Togo, à l'instar des pays en développement dispose de potentialités non négligeables de par sa position géographique, son agriculture, sa population, ses ressources naturelles et son sous-sol, sa chaîne des transports et ses services connexes. En réalité, le développement économique du Togo est basé sur l'exploitation des ressources naturelles et surtout celles minières (phosphate, or, fer). Cette exploitation des ressources minières contribue à elle seule à la croissance du secteur secondaire à la hauteur de 17% en 2011 contre 2,1% en 2010. De tels atouts devraient permettre de générer d'importantes valeurs ajoutées, d'assurer de forts rendements aux capitaux investis et de faciliter l'ouverture du Togo vers des marchés sous régional et international. En dépit de ces actifs, l'économie togolaise demeure encore fragile et vulnérable aux aléas climatiques et aux chocs exogènes. L'incidence de la pauvreté demeure élevée, l'atteinte des ODD reste une préoccupation et un défi majeur qui nécessite des efforts soutenus ; D'où la nécessité de réorienter cette exploitation.

L'activité minière est en forte hausse avec une contribution au secteur secondaire qui est passé de 2,1% à 17% en 2 ans. Ainsi, par exemple au niveau de la filière phosphate, le gouvernement a accéléré les réformes afin de relever le niveau de production. Un audit stratégique et un plan d'affaires pour la Société Nouvelle des Phosphates (SNPT), ont permis d'élaborer une nouvelle stratégie de relance de la filière. On s'attend à ce que le projet d'exploitation et de transformation des phosphates carbonatés permette d'améliorer de façon substantielle les perspectives de croissance du PIB au cours des années avenir.

Dans ce contexte prometteur, il est à noter que le Togo fait face à de grands défis pour inscrire son capital minier dans le développement durable, en termes de cadre juridique et institutionnel et des capacités adéquates des parties prenantes à mieux gérer et superviser le secteur. Ces défis se traduisent en termes d'impacts sociaux et environnementaux, de collecte, de gestion et de distribution des recettes, ainsi que d'investissement de ces revenus pour le bénéfice des communautés vivant autour des mines et du pays tout entier.

Le Togo, pour faire face aux grands défis visant à inscrire son capital minier dans le développement durable, a décidé de renforcer le cadre juridique et institutionnel du secteur minier ainsi que les capacités des parties prenantes. Ces défis, qui sont énumérés ci-dessous, s'étendent tout au long des filières de l'industrie extractive, se traduisant en termes d'impacts sociaux et environnementaux, de collecte, de gestion et de distribution des recettes, ainsi que d'investissement des revenus pour le bénéfice des communautés vivant autour des mines et du pays tout entier. Plus spécifiquement, ces défis qui sont pour la plupart d'ordre structurel, concernent :

- Les pollutions (de l'eau, de l'air et des sols),
- La perte des ressources fauniques et floristiques,
- Les questions de santé publique autour des sites d'exploitation minière,
- La gestion foncière et la disponibilité des terres cultivables,
- Le respect des principes de l'ITIE,
- La redistribution des revenus.

L'exploitation et l'extraction des ressources minières au Togo ont des impacts considérables sur l'environnement (la faune, la flore, le sol, les ressources en eau et sur les populations dont beaucoup vivent actuellement en dessous du seuil de pauvreté, particulièrement dans les zones rurales) à cause des rejets incontrôlés des effluents et des émissions de gaz et de poussières.

L'évaluation de ces impacts s'avère d'une importance impérieuse nécessaire afin d'optimiser les bénéfices environnementaux et sociaux qui pourront résulter de la réalisation des investissements dans le secteur minier, notamment la protection de l'environnement présent et futur ainsi que les effets durables du développement liés à l'exploitation des ressources naturelles et à l'équilibre des écosystèmes.

Ces défis, loin de constituer des obstacles, doivent fédérer les parties prenantes du secteur minier autour d'un cadre de réflexion pour l'identification et la priorisation des actions à entreprendre afin d'inscrire ce secteur dans le processus d'un développement économique et social durable.

Pour ce faire, le Togo a adhéré à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en 2009 en vue de garantir une transparence dans la gestion des ressources naturelles, d'instaurer une bonne gouvernance dans le secteur extractif, de promouvoir un climat propice aux investissements et de consolider le développement durable. Dans le prolongement de cette initiative et pour renforcer ce dispositif, les autorités togolaises ont lancé en Août 2016 avec le soutien de la Banque Mondiale le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM).

Aussi, ce projet a-t-il entrepris, dans le cadre de son plan d'action, l'établissement d'un forum de redevabilité ainsi qu'une enquête annuelle de perception sur les impacts environnementaux de l'exploitation minière au Togo.

## **2. RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU FORUM DE REDEVABILITE**

- Mettre tous les acteurs du secteur minier autour d'une table afin que les uns et les autres se demandent mutuellement les comptes ;
- Recenser et débattre de toutes les problématiques liées à l'exploitation minière industrielle et artisanale ;
- Situer la responsabilité des uns et des autres par rapport à l'augmentation des impacts environnementaux liés à l'exploitation minière ;
- Promouvoir le concept de redevabilité auprès de tous les acteurs du secteur minier ;
- Proposer des approches de solutions en vue de réduire les impacts environnementaux enregistrés ;
- Mettre sur pied une cellule de réflexion et de suivi des impacts environnementaux enregistrés en vue des approches correctives concertées.

A la suite de l'étude de faisabilité sur le forum de redevabilité, il s'avère impérieux d'opérationnaliser ce processus par la tenue d'une première session.

## **3. OBJECTIFS DE LA PREMIERE SESSION DU FORUM DE REDEVABILITE**

### **3.1 Objectif général**

L'objectif principal de la première session du forum de redevabilité vise la mise en place d'une plateforme réelle de redevabilité sociale à partir d'une démarche inclusive et participative de toutes les parties prenantes du secteur minier du Togo.

### **3.2 Objectifs spécifiques**

- Mettre sur pied un comité directoire du forum de redevabilité ;
- Mettre sur pied un cadre d'échange pour une réelle contribution au développement durable du secteur minier au Togo ;

- Renforcer les capacités des acteurs du secteur minier sur les concepts de redevabilité, de transparence, de RSE, des enjeux sociaux et environnementaux dans le secteur minier ;
- Proposer un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière industrielle et artisanale au Togo (une plateforme virtuelle couplée à l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et WhatsApp) ;
- Proposer un plan d'action de la première année d'activités du forum qui précise les activités à mettre en œuvre, le budget et le chronogramme indicatif.

#### **4. RESULTATS ATTENDUS DE LA PREMIERE SESSION DU FORUM DE REDEVABILITE**

Il est attendu aux termes de la première session les résultats suivants :

1. Un comité directoire du forum de redevabilité est mis en place ;
2. La plupart des problématiques minières sont connues et débattues ;
3. Un cadre d'échange pour une réelle contribution au développement durable du secteur minier au Togo est mis en place ;
4. Les capacités des participants au forum sont renforcées sur les concepts de redevabilité, de transparence, de RSE, des enjeux sociaux et environnementaux dans le secteur minier ;
5. Un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière industrielle et artisanale au Togo (une plate-forme virtuelle couplée à l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et WhatsApp) est proposé ;
6. Un plan d'action de la première année d'activités du forum qui précise les activités à mettre en œuvre, le budget et le chronogramme indicatif est proposé.

#### **5. METHODOLOGIE ET PROJET DE CHRONOGRAMME**

##### **5.1 Méthodologie**

La méthodologie proposée pour la première session du forum de redevabilité est basée sur une approche inclusive et participative de toutes les parties prenantes du secteur minier au Togo. Une liste exhaustive de l'ensemble des participants a été dressée et une invitation leur a été adressée. Les thématiques clés de la première session du forum de redevabilité seront discutées par groupe de travail restreint dont les membres seront choisis de façon ad hoc et en fonction de leur profil.

##### Méthodologie et pédagogie d'administration des modules de formation

- ✓ Méthodes d'apprentissage expérientiel : Chaque participant est porteur d'une expérience à valoriser ;
- ✓ Méthodes d'actives privilégiées : Rôle du facilitateur, stimuler la participation










Le participant étant l'acteur de sa formation, le dispositif prévu lui permet de maîtriser sa propre évolution de compétences à travers la clarification des concepts et de la terminologie utilisée.

## Méthode et Outils d'administration des sessions de formation

Les sessions de formation reposent sur une combinaison d'exposés théoriques et de présentation d'exemples concrets. Tout au long des sessions de formation, une synthèse concise (Vade-mecum) des concepts est présentée à travers une méthodologie et des techniques informatiques éprouvées avec les outils logiciels spécifiques (power point), la logistique et le matériel didactique approprié.

### 5.2 Chronogramme de travail proposé

Tableau 1 : Plan de travail de la première session du forum de redevabilité

Activités		Calendrier de déroulement		
		Jour 1	Jour 2	Jour 3
1	Présentation de deux (2) modules de formation sur les concepts de redevabilité et de RSE ( <b>Durée 1H30mn</b> )			
2	Débat sur les problématiques majeures du secteur minier ( <b>Durée 3H00mn</b> )			
3	Formation des groupes de travail ( <b>Durée 2H00mn</b> )			
4	Mise en place d'un cadre d'échange pour une réelle contribution au développement durable du secteur minier au Togo ( <b>Durée 4H00mn</b> )			
5	Proposition d'une charte pour la mise en place d'un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière industrielle et artisanale au Togo (une plate-forme virtuelle couplée à l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et WhatsApp) ( <b>4H00mn</b> )			
6	Proposition d'un plan d'action de l'année 1 d'activité du forum de redevabilité ( <b>5H00mn</b> )			
7	Mise en place d'un comité directoire du forum de redevabilité ( <b>4H00mn</b> )			

## **6. COMPTE RENDU DE LA SESSION**

La première session du forum national de redevabilité du secteur minier au Togo s'est tenue du 15 au 18 mai 2018 à Lomé au sein de l'Agora Senghor. Co-organisée par le PDGM et l'ITIE, cette session a vu la participation de 150 délégués venant de l'ensemble des parties prenantes du secteur des mines notamment l'Administration publique, la Société Civile et les Industries Extractives. Les délégués ayant participé aux travaux spécifiques organisés par le PDGM étaient au nombre de 81.

### **6.1 Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture tenue a eu lieu le 16 mai 2018 dans la salle Agora Senghor de la paroisse universitaire. Elle a débuté à 9h avec le discours de bienvenue du Coordonnateur de l'ITIE, Monsieur Didier Kokou Agbemadon. S'adressant aux participants, il les a exhortés à travailler dans la sérénité afin que cette session du forum de redevabilité soit à la hauteur des attentes qui lui sont confiées.

Les activités organisées par le PDGM dans le cadre de ce forum ont porté sur la présentation du PDGM aux participants, la clarification des concepts de redevabilité et de responsabilité sociale des entreprises et les travaux de groupes.

### **6.2 Synthèse des travaux de la première journée**

Les activités du premier jour ont porté sur la présentation du PDGM, la clarification des concepts redevabilité et responsabilité sociale des entreprises. Un débat sur les problématiques majeures du secteur a clôturé les travaux de la journée.

#### ***(i) Activité 1 : Présentation du PDGM***

La présentation du PDGM a été faite par le spécialiste en Suivi-Evaluation du PDGM et a porté sur les points suivants : fiche signalétique du projet, objectifs, composantes, principaux acteurs et partenaires, organes de gestion, principaux résultats et principales difficultés.

Les principaux résultats atteints par le projet sont :

1. La réalisation de l'état de lieux du cadastre minier ;
2. L'acquisition des matériels et équipements du cadastre ;
3. Le recrutement des consultants pour la mise en place du Cadre minier et du Système d'Information Géologique modernes ;
4. L'audit détaillé des exploitations minières artisanales à petite échelle (EMAPE) ;
5. La sensibilisation des acteurs des sites EMAPE ;
6. La vulgarisation des textes réglementaires du secteur minier ;
7. L'étude de mise en place du Forum national de redevabilité ;
8. L'enquête de perception sur les impacts environnementaux ;
9. L'élaboration des curricula et compétences pour une Licence professionnelle en Géologie minière et Chimie analytique ;
10. L'étude de réhabilitation des bâtiments de la Faculté des Sciences (FDS) et d'équipement du Laboratoire ;
11. La sélection d'une Entreprise pour travaux de réhabilitation ;
12. La sélection d'un consultant pour analyse des équipements de Labo ;
13. La participation du Togo aux Salon international Minier de Indaba (2017 et 2018) ;
14. L'étude sur la Modélisation fiscale du secteur minier ;



15. L'étude d'Evaluation Environnementale et Sociale et l'Audit de la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) ;
16. La formation de 10 cadres de MME et ANGE sur la Gestion environnementale et sociale des sites miniers et industriels (fermeture et restauration).

Les principales difficultés auxquelles le projet a été confronté sont entre autres :

1. Le retard dans la mise en place de l'équipe du projet et du démarrage des activités du projet ;
2. La longue durée d'approbation des marchés par le ministère des finances entraînant des retards dans l'exécution des activités ;
3. Le retard dans le décaissement de la contrepartie nationale au Trésor pour payer le fonctionnement des comités de pilotage ;
4. L'absence d'un document de stratégie nationale du secteur minier (1<sup>er</sup> projet secteur minier ;
5. L'insuffisance de ressources humaines au niveau du ministère ;
6. La multiplicité et diversité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
7. Les changements des membres des Comités de pilotage.

### ***(ii) Activité 2 : Clarification des concepts redevabilité et responsabilité sociale des entreprises***

Cette activité, animée par M. Jean-Aimé KOMBATE, consultant en....., a porté sur la définition des concepts (forum, redevabilité, partie prenante, responsabilité sociale des entreprises), le rappel des objectifs du forum de redevabilité, , des résultats attendus de la première session du forum de redevabilité et la proposition de la structure du forum de redevabilité du secteur minier au Togo.

Aux termes de la présentation, il s'en est suivi une série d'échanges sur les problématiques majeures du secteur en rapport avec les permis/titres miniers, la traçabilité des recettes minières, la gestion des redevances, la communication sur le contenu des contrats. Plusieurs interventions ont meublé ces échanges mais la majorité des participants ont surtout déploré l'absence d'information et de communication sur l'ensemble des problématiques soulevées au cours du débat.

### **6.3 Synthèse des travaux de la deuxième journée**

La deuxième journée a été entièrement consacrée à la formation des groupes de travail et aux travaux en commission proprement dits.

#### ***(iii) Activité 3 : Formation des groupes<sup>1</sup> de travail***

Conformément aux TDR et à l'agenda de la première session du forum de redevabilité, trois groupes de travail, placés sous la coordination d'un présidium composé de 3 membres et appuyé par un rapporteur par groupe ont été constitués.

Sur recommandation du consultant Jean-Aimé KOMBATE, il a été suggéré que dans la composition des groupes de travail, l'on retrouve, de préférence à la fois, le personnel de l'administration, des acteurs de la société civile et les représentants des sociétés minières.

---

<sup>1</sup>Voir listes des groupes de travail en annexes

#### ***(iv) Activité 4 : Travaux en commission***

Les groupes ont été formés pour travailler sur trois thématiques à savoir :

- **Groupe 1** : Mise en place d'un cadre d'échange pour une réelle contribution au développement du secteur minier au Togo ;
- **Groupe 2** : Proposition d'une charte pour la mise en place d'un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière industrielle et artisanale au Togo (une plateforme virtuelle couplée à l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook et WhatsApp) ;
- **Groupe 3** : Proposition d'un plan d'action de l'année 1 d'activités du forum de redevabilité PDGM.

#### **6.4 Synthèse des travaux de la troisième journée**

La troisième journée a été consacrée à la finalisation des travaux de groupe, la restitution des travaux de groupes en plénière et à la mise en place du Comité Directoire provisoire du forum de redevabilité.

#### ***(v) Activité 5 : Restitution des travaux de groupes en plénière***

Les rapporteurs des travaux de groupe ont chacun eu l'occasion de restituer le contenu des échanges qu'ils ont eus avec l'ensemble des participants lors d'une séance plénière.

#### **Groupe 1 : *Mise en place d'un cadre d'échanges pour une réelle contribution du secteur minier au développement durable au Togo***

Sous la présidence de M. HUNLEDE Amah, de la Direction Générale des Mines et de la Géologie et appuyé de deux rapporteurs notamment M. ABOTSI Yawo, (Secrétaire bilingue à la société minière GLOBAL MERCHANTS SARL) et M. GBETI Edoh, membre du Consortium pour la Gouvernance des Industries Extractives et pour la Citoyenneté au Togo (CGIECIT), ce groupe a travaillé sur la mise en place d'un cadre de concertation, de gestion et de suivi des opérations inhérentes à la redevabilité du secteur minier pour le soutien au développement durable.

Le groupe de travail s'est appuyé sur la Méthodologie de travail suivante :

- 1- Compréhension du thème : création d'un cadre physique permanent de mise en œuvre et de suivi de la redevabilité du secteur minier au développement durable au Togo
- 2- Proposition de dénomination.
- 3- Examen de l'organigramme proposé et de ses organes
- 4- Proposition d'affectation aux organes

Le groupe 2 a utilisé comme outil de travail le rapport final sur l'établissement d'un forum de redevabilité dans le secteur minier au Togo commandité par le PDGM. Il s'en est inspiré pour proposer un cadre d'échanges des parties prenantes du secteur minier au Togo.

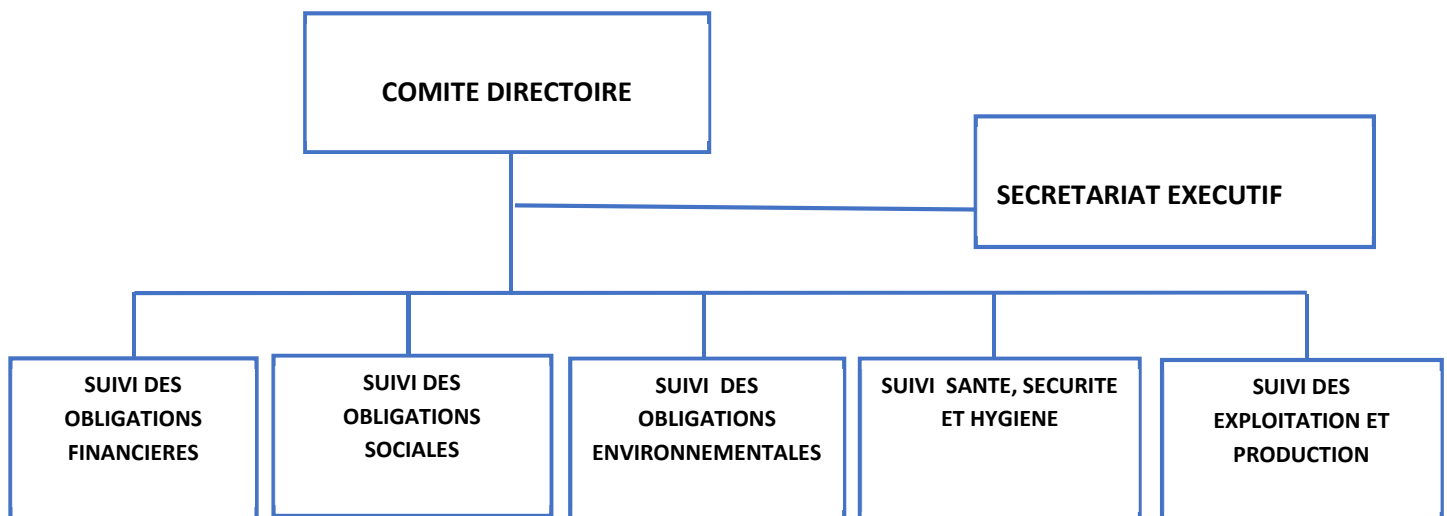
Aux termes des échanges, la quintessence des travaux se présente comme suit :

**Dénomination** : FORUM de REDEVABILITE-MINES TOGO (FR-MT)

**Cadre légal du forum de redevabilité**: loi du 05 mai 2011

**Cadre institutionnel du forum de redevabilité**: Décret pris en Conseil des Ministres

**Proposition de l'Organigramme**



**Nombre de Représentants au FORUM** :50 membres

**Provenance et représentativité des parties prenantes** :

- 1- Administration gouvernementale : 15 membres
- 2- Industries minières : 12 membres
- 3- Organisation de la Société Civile : 23 membres

**Composition des organes**

- 1- Comité Directoire : il est composé de dix (10) membres à raison de deux (02) élus par sous-commission ;
- 2- Les sous-commissions : elles sont au nombre de cinq (05) et comprennent chacun dix (10) membres ;
- 3- Le Secrétariat Exécutif est un organe d'exécution.

**I- Comité Directoire**

Organe de décision composé de :

- Un (01) Président
- Deux (02) Vice-Présidents
- Un (01) Coordinateur par sous-commission
- Deux (02) Rapporteurs

**II- Sous-Commissions**

1- Sous-commission Finances

Elle est chargée d'une part, du contrôle et du suivi des flux financiers payés et à payer par les industries minières et d'autre part, du contrôle et du suivi de l'affectation des flux financiers aux programmes de développement

Composition :

Elle est composée de dix (10) membres répartis comme suit :

- a) Administration : trois (03) membres :
  - Ministère des Finances.
  - ITIE
  - Assemblée Nationale
- b) Industrie Extractive : deux (02) membres
  - Exploitation à Grande Echelle
  - Entreprise de Matériaux de Construction.
- c) Organisation de la Société Civile : Cinq (05) membres
  - ONG
  - Média Privé
  - Association professionnelle des Journalistes
  - Universitaire
  - Religieux

## 2- Sous-commission Obligations sociales

Elle est chargée de veiller au respect des obligations sociales (les infrastructures et les projets de développement). Elle est composée de dix (10) membres répartis comme suit :

- a) Gouvernement : trois (03) membres
  - Délégation Spéciale
  - Ministère en charge du Travail
  - Préfet
- b) Industries : deux (02) membres
  - Industrie à Grande échelle
  - Industrie de Matériaux de Construction
- c) Organisation de la Société Civile : cinq (05) membres
  - ONG
  - Association des Jeunes
  - Médias Privés
  - Universitaires
  - Chefferie

## 3. Sous-commission des obligations environnementales

Elle doit veiller à la non pollution de l'environnement et à la restauration des sites miniers. Elle est composée de dix (10) membres

- a) Gouvernement : trois (03) membres
  - Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)
  - Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)
  - Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATDCL)
- b) Industrie : deux (02) membres
  - Industrie à Grande Echelle
  - Industrie de Matériaux de Construction
- c) Organisation de la Société Civile : cinq (05) membres
  - ONG
  - Association des femmes intervenant dans les mines
  - Média Officiel
  - Association des Jeunes
  - Chefferie

## 4. Sous-commission des obligations : Santé, Sécurité et Hygiène

Elle doit veiller à l'état d'hygiène, à la santé et à la sécurité des travailleurs sur les sites miniers.

- a) Gouvernement : trois (03) membres
  - Primature
  - Ministère de la Santé

- Assemblée Nationale
- b) Industrie : trois (03) membres
  - Industrie à Grande Echelle
  - Industrie de Matériaux de Construction
  - Artisanat Minier
- c) Organisation de la Société Civile : quatre (04) membres
  - ONG
  - Association des femmes dans les mines
  - Centrale Syndicale
  - Syndicat des Travailleurs des Mines

#### 5. Sous-commission de l'exploitation et de la production

Elle doit veiller au contrôle de la quantité des minerais produits, emmagasinés ou exportés. Elle est composée de dix (10) membres :

- a) Gouvernement : trois (03) membres
  - Présidence
  - MME (Ministère des Mines et de l'Energie)
  - Ministère du Commerce
- b) Industrie : trois (03) membres
  - Industrie à Grande Echelle
  - Industrie des Matériaux de Construction
  - Industrie de l'Eau
- c) Organisation de la Société Civile : quatre (04) membres
  - Religieux
  - Médias Officiels
  - Centrale Syndicale
  - Syndicat des Travailleurs des Mines.

### **III- Secrétariat**

Organe chargé de mettre en œuvre les orientations du Forum et assurer le fonctionnement de ses services. Il est dirigé par un secrétaire à recruter.

### **IV- Périodicité de rencontre des organes.**

- a) Forum

Il se réunit en Assemblée Générale une fois par an sur convocation du président du Comité Directoire.

- b) Comité Directoire

Il se réunit deux fois par an sur convocation de son président.

- c) Sous-commissions

Elles se réunissent une fois par trimestre sur convocation de leurs coordonnateurs.

Toutefois, les organes peuvent se réunir en session extraordinaire chaque fois que de besoin

### **V- Financement du forum**

1. Etat :10%
2. Industries Extractives : 50%
3. Bailleurs de fonds : 20%
4. Sponsors : 5%

5. Autres sources de financement (les activités de mobilisation de fonds) : 15%

## **VI- Recommandations**

- 1- Promouvoir des cadres d'échanges avec les forums miniers internationaux pour s'inspirer de leurs expériences.
- 2- Organiser des forums régionaux au Togo pour faire participer les acteurs des autres régions.

NB : les membres du forum doivent être désignés par leur structure de provenance en fonction de leur disponibilité et compétence.

### **Groupe 2 : Proposition d'un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière, industrielle et artisanale au Togo**

Sous la présidence de M. Louis ODAH, Chargé de Communication du PDGM et assisté de deux rapporteurs notamment M. Ambroise ALADJI-WEKA, (Expert en Communication Multimédia) et M. Komlan Mawule AMETANA, ce deuxième groupe a travaillé sur la proposition d'un outil pratique de partage et d'accès à l'information sur les enjeux et les problématiques liés à l'exploitation minière, industrielle et artisanale au Togo.

Après les présentations les discussions ont porté sur la mise en place de la forme de l'outil pratique en déterminant les bénéficiaires et les contributeurs de ces outils à savoir:

- le Gouvernement,
- les industries minières,
- les Organisations de la Société civile
- et la population des zones minières.

A la suite, une proposition d'un écosystème digital composé :

- a) d'un site Web (qui servira de source de publications des informations). Pour le relai des informations, le site sera couplé des réseaux sociaux tels que :
  - Facebook
  - Twitter
  - Whatsapp
- b) d'une newsletter pour la diffusion de bulletin sera également mise en place.

Après la détermination des outils composant l'écosystème digital, les contributeurs suivants ont été identifiés comme acteurs :

- Les parlementaires
- Les universitaires,
- Les Ministères concernés
- La DGMG
- L'ITIE
- Le PDGM
- Les OSC
- L'association des professionnelles des industries extractives
- Les Médias
- Les populations des zones minières.

Afin de mieux organiser le système d'information, la mise en place d'une cellule de communication s'avère indispensable. Elle regroupera les points focaux des structures suivantes : ITIE, Ministères,

DGMG, PDGM, OSC, Industries extractives, Parlementaires et Media. La cellule aura principalement pour rôle : la collecte, le traitement et la diffusion des informations. La gestion, l'animation et la maintenance de l'écosystème sera confiée à un « Community Manager » sous la direction de la cellule de communication.

Une ébauche de charte a été proposée, la cellule qui sera mise en place se chargera de son élaboration. La cellule se chargera également de la rédaction des Termes de références pour le recrutement du « Community Manager », du cahier des charges pour la mise en place de l'Ecosystème et des règlements intérieurs de son fonctionnement. La cellule peut se faire accompagner des consultants externes.

***Groupe III : Proposition d'un plan d'action d'une année du forum de redevabilité du PDGM qui précise les activités à mettre en œuvre, le budget et le chronogramme indicatif***

Sous la présidence de M. LOUKA, spécialiste en Suivi-Evaluation du PDGM et assisté de deux rapporteurs notamment Madame MELESSIKE et M. WANDA, ce troisième groupe a travaillé sur la proposition d'un plan d'action d'une année du forum de redevabilité du PDGM qui précise les activités à mettre en œuvre, le budget et le chronogramme indicatif.

Méthodologie de travail :

1. Compréhension du thème ;
2. Identifications des objectifs ;
3. Proposition des activités, des responsables, période et budget

Le travail a porté sur quatre aspects notamment :

- Comment identifier les membres du directoire ;
- La mise en place des membres du directoire ;
- Le renforcement des capacités de ces derniers ; et
- L'identification et la mise en œuvre des activités opérationnelles.

A l'issue des discussions :

1. Les membres ont proposé :
  - ✓ que l'atelier propose les membres de ce comité directoire au sortir de cet atelier,
  - ✓ que ce directoire soit composé des représentants des institutions présentes à cet atelier. Ces derniers seront confirmés ou remplacés par les responsables de leurs structures de provenance.
2. Renforcement des capacités :
  - le comité directoire provisoire doit bénéficier des renforcements des capacités,
  - le comité directoire définitif doit également bénéficier des renforcements des capacités.
3. Propositions d'activités opérationnelles :

Les travaux ci-dessus énumérés font l'objet d'un plan d'action consigné dans le tableau ci-dessous



Tableau 2: Proposition de plan d'action provisoire pour la première année d'activité du forum de redevabilité du secteur minier

Objectifs	Activités	Responsables	Périodes	Budget	Commentaires
Identifier les membres du Comité directoire (CD)	Elaboration de la lettre de désignation	MME	Immédiat	-	-
	Réponse à la lettre de désignation	Structures concernées	Juillet	-	-
	Arrêté de nomination des membres	MME	Juillet	-	-
Mettre en place les membres du comité provisoire	Secrétariat exécutif (SE)	MME	Juillet	-	-
	Mise en place des sous-comités (OF, OS, SE, SST, EP, Cellule Communication)	SE du Comité	Juillet	-	-
Renforcer les capacités des membres du comité formalisé	Identification des formateurs	PDGM	Juillet	-	-
	Formation du comité provisoire et formel	Atelier	Août	-	-
Mettre en œuvre des activités opérationnelles	Mise en place des plateformes de discussions	PDGM	Septembre	-	
	Organisation des débats autour des thématiques (utilisation des ristournes des activités minières, infrastructures sociaux communautaires, santé et sécurité au travail, genre, statistiques de production, gestion des impacts environnementaux, élaboration des plans locaux de développement des zones minières etc.)	MME	Septembre	-	Les thématiques seront préalablement analysées par les sous-comités
	Sensibilisations continues sur l'existence des plateformes et de leur utilisation	COMITE	Octobre	-	-

Objectifs	Activités	Responsables	Périodes	Budget	Commentaires
	Analyse et traitement des informations des plateformes	SE du comité et cellule de communication	Novembre	-	-
	Restitution aux autres membres	SE du comité	Novembre	-	-
	Organisation des débats publics	Comité	Décembre	-	-
	Session sur le Code minier et les contrats miniers			-	-
	Faire le plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations issues des débats	OSC, Syndicats			
	Organiser les sessions régionales du Forum	Comité/CPES/PDGM	Novembre/décembre		

**(i) Activité 6 : Élection des membres du bureau provisoire du Comité Directoire**

A l'issue des travaux en plénière, le présidium a demandé à chaque groupe de travail d'élire 3 membres en son sein pour siéger dans le bureau provisoire du Comité Directoire du Forum de Redevabilité. Aux termes de cet exercice des ajustements ont été apportés par la plénière et le nombre des membres porté à 10 au lieu de 9. Le bureau provisoire du Comité Directoire est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau3 : liste des membres du bureau provisoire du Comité Directoire du Forum de Redevabilité

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Structure de provenance</b>
1	ABALO Atafeinam	AFEMET
2	AMETANA Komlan Mawule	Association Togolaise pour le Bien-Etre des populations (ATBEP)
3	AWOUSSI Tétévi	Société Nouvelles des Phosphates du Togo (SNPT)
4	AYEGNON Blaise	L'œil d'Afrique (Médias)
5	DANGBO Zinsou	Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI)
6	DJENDA Aristide	Union des ONGs du Togo (UONGTO)
7	OURO-DJERI Hafez	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)
8	RAGOUENA Vivien	Togolaise des Grands Caous (TGC) SA
9	SONGRE Douiti	Ministère des Mines et de l'Energie (DGMG)
10	TAKPA Basile	Comité International d'Ethique et de Solidarité (COMINTES)

## **Conclusion – Recommandations et Perspectives**

La première session du forum national de redevabilité tenue du 15 au 18 mai 2018 à Agora Senghor, Lomé a été organisée conjointement par le PDGM et l'ITIE. Les participants aux sessions mixtes ITIE/PDGM étaient de 150 personnes et ceux aux sessions spécifiques du PDGM, 81 personnes sans compter les personnes ressources.

Les activités organisées par le PDGM dans le cadre de ce forum ont porté sur la présentation du PDGM aux participants, la clarification des concepts de redevabilité et de responsabilité sociale des entreprises, la formation des groupes de travail, les travaux en commission, la restitution des travaux de groupe en plénière et l'élection des membres du bureau provisoire du Comité Directoire du Forum de Redevabilité.

Au titre des leçons apprises, l'on peut retenir que :

- 1) l'absence d'une plateforme réelle ne permet pas une concertation permanente entre les parties prenantes ;
- 2) la sensibilisation des acteurs du secteur minier peut améliorer la gouvernance du secteur et garantir une meilleure cohésion et une efficacité dans l'atteinte des objectifs ;
- 3) La mise en place de la plateforme va contribuer à une meilleure connaissance du cadre légal et institutionnel, à une meilleure harmonisation des activités minières.

### Recommandations et Perspectives :

L'Unité d'Exécution du Projet (UEP) du PDGM doit, dans les prochains jours, conduire les actions ci-après :

- 4) Veiller à la formalisation administrative du choix des membres du Comité Directoire par leurs structures de provenance ;
- 5) Donner un appui technique (renforcement de capacités) et financier aux membres du Comité Directoire pour la mise en œuvre du plan d'action de l'année 1 du Forum de Redevabilité ;
- 6) Organiser le forum de redevabilité au niveau des Régions.

## Annexes

Tableau 4 : Liste des participants au Forum de Redevabilité du secteur minier au Togo

NOM et PRENOMS	Sexe	Titre/fonction	Institution/Organisation	Lieu de provenance
ABALO Atafeinam	F	Présidente	AFEMET	Lomé
ABOTSI Yawo	M	Secrétaire bilingue	Global merchants	Lomé
ABOUZI Awiyalom	M	Spécialiste en éducation	JVE	Lomé
ADOKI Palouki	M		PR	Lomé
ADOLEHOUME Jean	M	Directeur	SCAN	Tabligbo
AFLE Edem	M	Administrateur civil	DGMG/MME	Lomé
AGBANDA Pierre	M	Secrétaire administratif	UJIT	Lomé
AGBO Yawo Ségbéaya	M	Directeur Régional	DRGM/RPC	Atakpamé
AGBOMADJI Komlan	M	Secret Conf	UGSL	Lomé
AGBOKOU Mileck	M	Journaliste	Radio Lomé	Lomé
AGBONON Kodjo	M	DG	MASPFA	Lomé
AGBOSSOUMONDE Yao	M	Prof/Enseignant chercheur	UL	Lomé
AGUIGAH Novissi	M		UNSI	Lomé
ALADJI WEKA kokou	M	Webmaster		Lomé
ALIBO Yawo	M	Préfet	Tabligbo	Tabligbo
AMETANA Komlan Mawule	M	Secrétaire Général	ATBEP	Lomé
AMETOTO Kouami	M	Conseiller ASIPTO	ASIPTO	Lomé
AMOUZOU A Yawovi	M	Directeur Comptable	WACEM	Tabligbo
ANANI Kodzovi	M	Statisticien	INSEED	Lomé
ARE Kapissi	M	Chargé du suivi CI / OTR	OTR / CI	Lomé
ATANTSI Jean Luc	M	Assistant	Samia Service Int	Lomé
ATCHONGBLE Dosse	M	Président ASIPTO	ASIPTO	Akoumapé
AWIKODO Tomdjao	M	Inspecteur des douanes	OTR	Lomé
AWOUSSI Tétévi	M	Chef Comptable	SNPT	Aného
AWU Kossi	M	Préfet	Kévé	Kévé
AYEVA Bouhari	M	CE	DE/MERF	Lomé
BANDEKINE Yendoubé	M	Secrétaire Général	Préfecture Zio	Tsévié
BATAO Kossi Mawunya	M	Juriste environnementaliste	ONG-JVE	Lomé
BONFOH Faré	M	Préfet	Préfet de Bassar	Bassar
BOYINDJO Rachel	F	Dimension humaine	Dimension Humaine	Sokode
DAKPUI Kaleti	M	Chargé de mission	MME	Lomé
DANGBO Zinsou	M	Syndicaliste	UNSI	Lomé
DEGBOETSE Komlan Amevo	M	CE	MPD	Lomé
DEEN Ayayi	M	SG Lacs	Préfecture des Lacs	Aného
DEFLI Kodjo	M	Chauffeur Conseil Tabligbo	Conseil Tabligbo	Tabligbo

DJASSAH M'Ba	M	CE	DGE/MME	Lomé
DJENDA Aristide	M	Directeur exécutif	UONGTO	Lomé
DOGBATSE Dodji John	M	SG-SOGRAT (syndicat)	CNTT	Lomé
ESSO ANAGBAN Mawolamba	F	Chargée d'étude	MATDCL	Lomé
GAFO Raouf	M	CE	MME	Lomé
GBEGLO	M	Kossi	SAD	Lomé
GBETI Edoh	M	Coordonnateur par interim	CGIECIT	Lomé
GELI Kossiwa Etonam	F	Géologue	AFEMET	Lomé
GNASSEMBE Adri	M	Directeur	DNRR	Lomé
HUNLEDE Amah	M	Directeur du laboratoire des mines	DGMG/MME	Lomé
HOUNSIME Owé	F	Chargée d'étude	SST	Lomé
KALANI Yadé	M	Gestionnaire d'entreprises	Direction de l'industrie	Lomé
KASSENE Koffi	M	Ingénieur Géologue	Secrétariat	Lomé
KENOU Oscar	M	Comptable	SAD	Lomé
KERIM Wékri	M	Représentant DG	MPD	Lomé
KLU Komi	M	Chauffeur	DRM Plateaux	Atakpamé
KOMBATE Eric	M		CEMAT	Lomé
KOUGBLENOU Kossi Pius	M	Président	ACOMB	Baguida
KPOGO K. Alphonse	M	Député	Assemblée nationale	Lomé
KUSIAKU Komivi	M	Economiste	PR	Lomé
LEGUEDE Kokou	M	Préfet	Préfecture de Vo	Vogan
MELESSIKE Bitenebe	M	Chef division	CPES/ MASPFA	Lomé
NAYO Aninam	F	Chef section	CPES/ MDBAJEJ	Lomé
OFORIA Holali	F	Chargé de projet	CNJ-ONG	Lomé
OURO-DJERI Hafez	M	Assistant DISE	DISE/ANGE	Lomé
PADABO Eyana	M	SG	AEVH	Lomé
RAGOUENA Vivien	M	Directeur de Société	TGC-SA	Lomé
SOGADJI Emmanuel	M	Président	LTC	Lomé
SIMDINATOME Gnassiwè	M	Responsable contrôle qualité	DH/MME	Lomé
SEMONOU Biova Kodjo	M	Impôts	OTR/CPS	Lomé
SONGRE Douti	M	Ingénieur Géologue	DGMG/MME	Lomé
SOURMA Ganda	M	Inspecteur des douanes	OTR	Lomé
TAKOUGNADI Essowouna	M	Représentant CNJ	CNJ	Lomé
TAKPA Basile	M	Chargé suivi projet UE	COMINTES	Bassar
TCHALA A Komla	M	Géographe	MATDCL	Lomé
TCHASSIA Yaou Essomayo	M	DR	DRMG/KS	Kara
TIHEWE Idrissou	M	Chauffeur	DRM KARA	Kara
TOGBUI SILIANDIN Affanou	M	DDS Yoto	Préfecture	Tabligbo
TSOLENYANU Gilbert	M	Président SST	SST	Lomé
WANDA Kpirgbene	M	DRGM/DGMG	DGMG/MME	Lomé
WOUSSOU Kossi	M	Conseiller	OTM	Lomé
YOKINDJA Yaovi Pitakiani	M	CE	MME	Lomé